

Évaluation finale du plan France Relance

15 février 2024

Le comité d'évaluation du plan France Relance a publié, en janvier 2024, un rapport final relatif aux impacts socio-économiques du programme. Outre l'avis et la synthèse du comité et de son président, Xavier Jaravel, le rapport se compose d'un premier volume consacré aux impacts macroéconomiques et d'un second dédié à onze évaluations thématiques. Parmi celles-ci figure l'évaluation du plan de développement des protéines végétales, composé de six programmes pour un total de 150 millions d'euros : aides à la structuration des filières, aides à l'acquisition d'agroéquipements, soutien à la recherche variétale, financement du programme de recherche et développement [Cap Protéines](#), soutien aux entreprises de l'aval, promotion auprès des consommateurs. Les évaluateurs soulignent la difficulté que représente l'évaluation causale de ces dispositifs, en raison de données manquantes ou difficilement accessibles. Ils notent aussi que les surfaces en cultures riches en protéines sont en léger retrait par rapport à 2020, alors que l'objectif était de les accroître de 40 %. S'agissant plus particulièrement du programme Cap Protéines, les évaluateurs estiment qu'il a atteint une partie de ses objectifs (renforcement du conseil aux agriculteurs, structuration de réseaux d'expérimentation, etc.), mais que sur certains points les résultats ne sont pas conformes aux attendus (identification de nouvelles variétés par exemple).

Source : [Comité d'évaluation du plan France Relance](#)